

SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE

DIRECTION DE LA GESTION DES PROJETS IMMOBILIERS

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **10 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 5893

Descriptif : ÉDIFICE DU 575 ELM (#1263) : CORRIDOR ÉCOFORESTIER DE LA RIVIÈRE À L'ORME
PHASE 1 : DÉCONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE DU 575 ELM ET DIVERS TRAVAUX DE RÉHABILITATION
MANDAT : 18016-2-001 CONTRAT : 14868

Date d'ouverture : Mercredi le 19 juillet 2017

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter de mardi le 27 juin 2017.

Visite supervisée des lieux : N/A. ou Oui, obligatoire :

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 5 juillet à 10:30, à l'adresse courriel suivante : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Les visites auront lieu du 4 au 6 juillet inclusivement, selon l'horaire suivant : 10:00, 11:00, 13:00, 14:00 ou 15:00. **IMPORTANT :** Veuillez prendre note que le port des bottes de construction, du casque et d'un demi masque sont obligatoires lors des visites. Les visiteurs doivent s'assurer d'avoir le matériel nécessaire pour accéder à l'intérieur du bâtiment.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 27 juin 2017

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Journaux de publication : Le Devoir : X Autre à préciser* : _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.